

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 132 (2018)

**Artikel:** Les Eguilly et les Saffres

**Autor:** Vaivre, Jean-Bernard de

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-763041>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les Eguilly et les Saffres

JEAN-BERNARD DE VAIVRE\*



Fig. 1 – Le château d'Eguilly (cl. JBV)

Lorsque l'on emprunte, en France, l'autoroute A6, en traversant la Bourgogne pour se rendre vers le nord, on laisse à main droite dans la vallée, environ 6 km après Pouilly-en-Auxois, un château, fâcheusement aujourd'hui très près de cette voie ; beaucoup de ceux qui l'aperçoivent rapidement s'interrogent sur son nom et surtout sur son histoire.

Il s'agit d'Eguilly, une maison-forte qui existait déjà là au XII<sup>e</sup> siècle. Une première famille d'Eguilly la tenait de l'abbaye de Saint-Seine. Une seconde lui succéda au siècle suivant. Elle passa par la suite aux Poinsot<sup>1</sup> qui ajoutèrent, puis substituèrent à leur patronyme celui d'Eguilly. Par mariage, le fief arriva, en 1578, à une branche des Choiseul, qui, en 1692, ajoutèrent notamment à la construction primitive sans toutefois en modifier la structure initiale. En 1760, le château fut vendu à Nicolas Le Belin dont une

fille le porta en dot à Jean-Baptiste de Mac-Mahon, qui fit ériger la terre en marquisat en 1765. Le château resta dans cette illustre famille jusqu'à une période récente. Le duc de Magenta essaya, il y a une cinquantaine d'années, par plusieurs procédures judiciaires, d'empêcher que l'autoroute du soleil ne fragmente son domaine et surtout gâche un site exceptionnel. Il ne fut pas entendu et le château, qui avait été durant les décennies précédentes habité par les fermiers, fut alors vendu. Après être resté quelques années aux mains de la société Maxim's, il a été repris récemment par un amateur qui s'efforce de lui redonner vie.

Le château se présente comme une vaste enceinte trapézoïdale, flanquée à ses deux angles nord de tours carrées implantées à 45° et, leur répondant au sud, accostant un long corps de bâtiment barlong, deux tours circulaires (fig. 1). La courtine orientale est flanquée d'une tour carrée, commandant une petite poterne donnant sur les champs. C'est contre la muraille nord et l'aile occidentale en retour que les Choiseul firent recomposer

\* Membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres

<sup>1</sup> On trouve le nom orthographié de diverses manières, souvent Poinsot ou Poinceot.

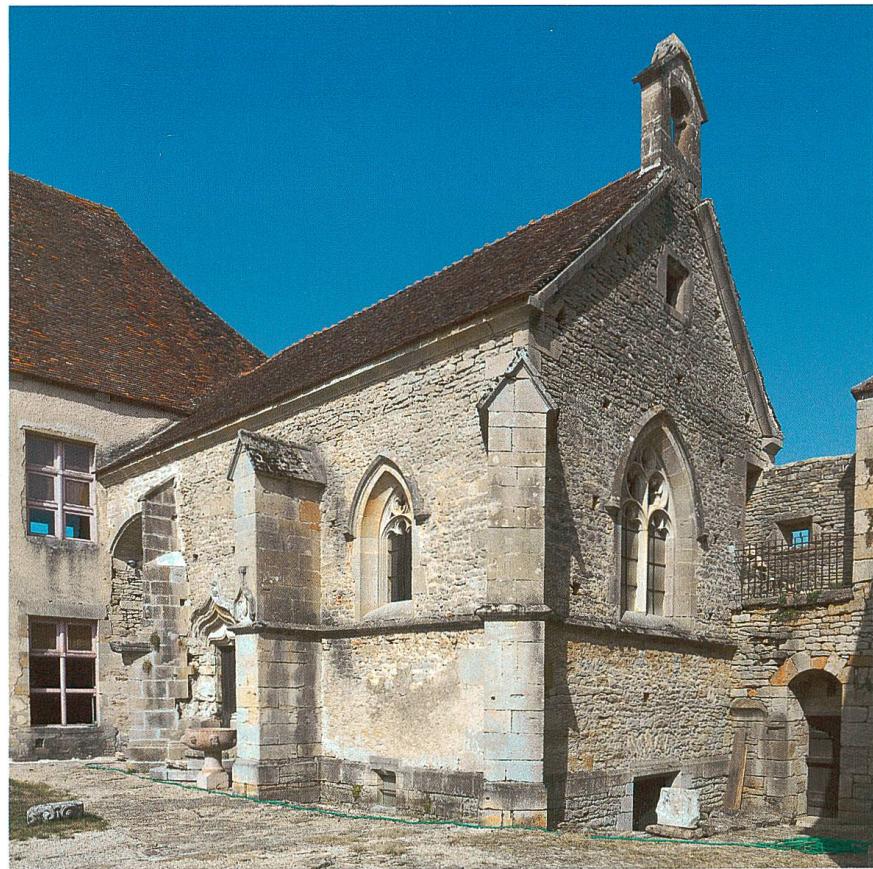


Fig. 2 – La chapelle castrale d'Eguilly, vue de la basse cour (cl. JBV)

la vaste demeure que les membres de cette famille occupèrent longtemps. On accédait à ce corps de logis moderne à un seul étage, aux hauts plafonds sous les toits à croupe, percés, sur la cour, de lucarnes à ailerons, par une porte à fronton armorié, hélás bûché, donnant accès à un bel escalier de pierre. En retour d'équerre au levant, sous le vocable de saint Hubert, la chapelle castrale subsiste (fig. 2), greffée à l'intérieur de la courtine est. Elle comporte deux travées voutées de croisées d'ogives<sup>2</sup> et possédait une

<sup>2</sup> Une courte, mais intéressante description du château d'Eguilly et de sa chapelle, encore dotée à cette époque de son mobilier liturgique, a été publiée il y a quatre-vingt-dix ans par Y. de Montjamont, « Eguilly », *Bulletin de la société des*



Fig. 3 – Le corps le plus ancien du château d'Eguilly (cl. JBV)



Fig. 4 – Caisson aux armes des Poinsot d'Eguilly (cl. JBV)



Fig. 5 – Caisson aux armes de la famille d'Eguilly (cl. JBV)

tribune d'où il était possible au châtelain d'entendre les offices.

On pénétrait, au couchant, dans l'enceinte, défendue par des douves qui pouvaient être mises en eau, après avoir emprunté un pont dormant, puis franchi un pont-levis, par une large porte charretière en tiers point ou une petite porte piétonne, toutes deux dotées de rainures où venaient se loger les tabliers lorsqu'ils étaient relevés par les trois flèches, dont les saignées subsistent. Ce corps, manifestement construit initialement au XII<sup>e</sup> siècle, percé ensuite de plusieurs ouvertures aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, constitue le noyau primitif de cette ancienne forteresse (fig. 3). Deux baies oblongues se voient encore sur la partie droite de ce bâtiment pour le visiteur qui en approche. Une troisième, à meneau simple, éclairait une petite pièce à l'étage, mais, au-dessous, une petite ouverture étroite, au linteau trilobé, témoigne de l'ancienneté de cette construction que l'abbé Courtépée<sup>3</sup>

sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, 1928, p. LXVII-LXIX.

<sup>3</sup> Abbé Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, Avallon, 1967-68, t. IV, p. 65-66. Il s'agit d'une réimpression de la bonne édition de 1847, avec des compléments de Pierre Gras et de Jean Richard. Le brave abbé Courtépée, recteur du collège des Godrans à Dijon, parcourait le duché de Bourgogne durant ses vacances, visitant abbayes, châteaux et ecclésiastiques, copiant des textes anciens, dont il tira le livre précité. Pour Eguilly il indique que la moitié de la terre d'Eguilly fut vendue en 1152 par un Guillaume de Caseolo à l'abbé de Saint-Seine, de qui Guy Gaurel tenait en fief l'autre moitié. Il précise que cette terre sortit des mains de l'abbé au XIII<sup>e</sup> siècle, mais mentionne un Renaud d'Eguilly en 1169 et un Jean d'Eguilly en 1219, bienfaiteurs de l'abbaye de La Bussière.

disait remonter à 1181, mais qui pourrait même avoir une origine un peu plus ancienne lorsque l'on considère les textes.

Sur la face occidentale de ce massif corps de bâtiment se distinguent encore deux caissons particulièrement intéressants. L'un, carré, pratiquement dans l'axe de la porte charretière entre les deux saignées des flèches principales (fig. 4). L'autre accostant au sud la flèche de la porte piétonne ; il est en forme de losange. Ces deux pierres, manifestement sculptées en faible relief de figures héraldiques, ont été anciennement buchées. Seul le dernier cité paraît, à la lumière rasante d'une fin d'après-midi, avoir comporté ce qui ressemble à une merlette (fig. 5).

Il est cependant possible de restituer ce que les anciens seigneurs d'Eguilly avaient voulu y faire figurer. Et cela grâce à des notations et des croquis levés au XVII<sup>e</sup> siècle par Pierre Palliot, imprimeur et libraire à Dijon, bien connu par certains des livres qu'il édita et plus encore par les relevés qu'il effectua durant des années dans les deux Bourgognes, notes manuscrites qui faillirent disparaître, mais dont il subsiste encore des copies partielles<sup>4</sup>. Son œuvre d'antiquaire a fait l'objet d'une étude insérée, il y a presque quarante ans, au début de la réimpression<sup>5</sup> de sa *Vraye et parfaite science des armoiries*.

<sup>4</sup> Jean-Bernard de Vaivre, « Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignières », Extrait de la *Gazette des beaux-Arts*, octobre – novembre 1986.

<sup>5</sup> Pierre Palliot, *La vraye et parfaite science des armoiries. Reproduction en fac-similé de l'édition de Dijon - Paris publiée en 1660. Introduction de Jean-Bernard de Vaivre*, Paris, 1979, In 4° XXXV - 32 pages n. c. + 678 + 49 pages n.c.

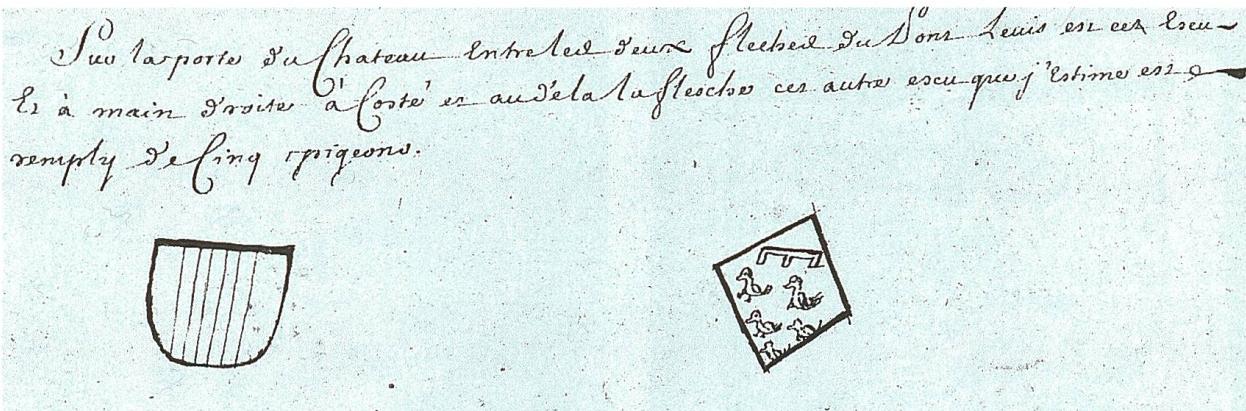


Fig. 6 – Note et croquis de Palliot sur les écus d'Eguilly (cl. XQ)

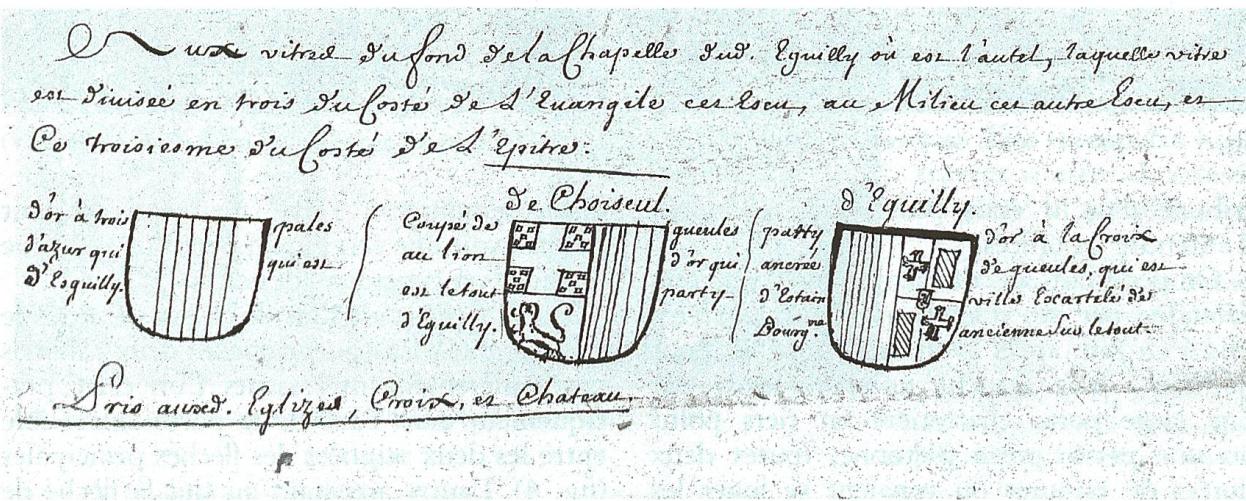


Fig. 7 – Notes de Palliot sur les vitraux d'Eguilly (cl. XQ)

Le manuscrit 819 de la Bibliothèque de Dijon<sup>6</sup> comporte plusieurs indications sur Eguilly, d'abord sur l'église de la paroisse de ce nom, à l'ouest du château, mais aujourd'hui séparée de celui-ci par l'autoroute. Elle abritait autrefois plusieurs pierres tombales de membres des familles qui avaient possédé Eguilly. S'agissant du château, Palliot a noté que «Sur la porte du château entre les deux flesches du pont levé est cet escu et à main droite à costé et au dela la flesche cet autre escu que j'estime est remply de cinq pigeons» (fig. 6).

Le premier écu qu'il dessine est à trois pals. Le second, qu'il figure en losange, est à cinq oiseaux, dotés de pattes – donc pas des merlettes – posés deux, deux et un, au lambel à trois pendants. Lorsque l'on examine de près ce qui subsiste aujourd'hui, il semble bien que l'écu placé au-dessus de la porte charretière ait comporté des pals, sans qu'il soit possible d'en préciser le nombre. Quant à l'écu en losange, il comportait bien des oiseaux, sous un lambel, mais ces volatiles n'étaient pas des merlettes.

### Les Eguilly, la brisure de leurs armes et leurs alliances

On a là, sur l'écu en losange, les armes des premiers seigneurs d'Eguilly, et, au-dessus du porche, celui des Poinsot, qui succédèrent aux premiers et en relevèrent le nom, d'où souvent des erreurs d'historiens postérieurs.

Les véritables émaux des armes des Poinsot d'Eguilly sont connus grâce à une note de Pierre Palliot dans le même registre où il a écrit, à côté du croquis de cet écu : «d'or à trois pales d'azur qui est d'Eguilly.»

Il l'avait relevé dans l'oratoire du château : «Aux vitres du fond de la chapelle dud. Eguilly où est l'autel, laquelle vitre est divisée en trois du costé de l'Evangile cet escu, au Milieu cet autre escu, et ce troisième du costé de l'Epitre.»

Le second écu est «de Choiseul coupé de gueules au lion d'or qui est letout, party d'Eguilly».

Quant au troisième écu mentionné par Palliot, il était «d'Eguilly party d'or à la croix ancrée de gueules, qui est d'Estainville escartelé de Bourg ancienne sur le tout».

Le second écu dont parlait Palliot était en réalité un parti, dont le I était un coupé Choiseul et de gueules au lion (qui devrait être

<sup>6</sup> Bibliothèque municipale de Dijon, ms 819 : Mémoires généalogiques de Pierre Palliot.



Fig. 8 – Dalle tumulaire de Dreue d'Eguilly à Saint-Bénigne de Dijon (cl. JBV 1965)



Fig. 9 – Dalle tumulaire de Marguerite d'Arc, dame d'Eguilly à Saint-Bénigne de Dijon (cl. JBV 1965)

couronné) d'or, qui était en réalité d'Aigremont<sup>7</sup>. Il s'agit donc d'un rappel de François de Choiseul, seigneur de Chevigny et de Fresnoy, chevalier de l'Ordre du roi, gentilhomme de sa chambre en 1609, qui avait épousé Françoise d'Eguilly, fille et héritière de Jacques et de Claude de Chastellus, épousée le 9 février 1578<sup>8</sup>.

Quant au dernier écu de ces verrières<sup>9</sup>, il semble relatif à une alliance [Poinceot] d'Eguilly non pas Stainville, mais Damas (fig. 7).

Ceci étant, ce sont les armes des anciens sires d'Eguilly qui retiendront ici notre attention. Plusieurs témoignages en ont été conservés, sur des dalles tumulaires et des sceaux.

La belle dalle tumulaire de Dreue ou Druyes d'Eguilly, décédé en 1343, subsiste encore aujourd'hui à Saint-Bénigne de Dijon. De grandes dimensions (3,05 sur 1,55 m), elle se trouvait initialement entre les piliers de la seconde travée droite de l'église Saint-Bénigne de Dijon. Elle a, depuis, été relevée (fig. 8). Le sire d'Eguilly est représenté dans un très riche décor architectural de trois niches à clochetons



Fig. 10 – Dessin de la dalle tumulaire de Marguerite d'Arc, décédée en 1323, par Palliot (cl. JBV)

<sup>7</sup> Palliot, dans sa *Vraye et parfaite science des armoiries*, p. 609, écrit «François-Eleonor de Choiseul, comte d'Eguilly baron de Voulenay et seigneur de Civry, porte escarcelé au premier et dernier de Choiseul, aux deux et trois d'Aigremont, sur le tout d'azur à trois pal d'or qui est d'Eguilly qu'il porte par substitution à la différence de Jaques de Choiseul, comte de Chevigny, son oncle, Charles de Choiseul, seigneur de Praslin, mareschal de France, portait ses deux escars et sur letout d'argent à deux fasces de sable, parti du premier au lion du second».

<sup>8</sup> Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, Paris, t. IV, 1728, p. 848.

<sup>9</sup> Pierre Palliot fit ses relevés de vitraux de la chapelle dans les années 1650. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en revanche, l'abbé Courtépée dit de la chapelle : «Il est dommage qu'on la laisse dégrader faute de vitraux.»

et pinacles. Il est figuré debout, dans la niche centrale, tête nue. À la hauteur de son visage, deux anges, dans les niches latérales balancent vers lui leur encensoir. Il porte un haubert de mailles et des jambarts de plate et a revêtu une jaque serrée à la taille par une ceinture supportant une épée droite pendant obliquement devant lui. Il a les mains jointes sur la poitrine dans l'attitude de la prière. Dans la saignée du bras droit, il serre sa lance, tandis qu'à celui de gauche est suspendue la guiche qui tient son écu aux cinq saffres chargées d'un lambel à trois pendants. Ses



Fig. 11 – Dessin de la dalle tumulaire de Marguerite d'Arc par dom Leroy. (cl. JBV)

pieds, chaussés d'éperons, reposent sur un lion. L'épitaphe en onciales, sur la bordure, est la suivante

Ci : GIT : MESSIRES : DRUYES : / CHEVALIER : Sires :  
DAGVYLLEI : QUI : TRESPASSA : LE : IEVDI : /  
DEVANT : LA : MAGDALENE : LAN : DE : / GRACE :  
M : XLIII : PRIEZ : POUR : LUI : QUE : DIEX : HAIT :  
LAME : AMEN :

La gravure de cette dalle est d'excellente facture. Il semble que Dreue ait été marié deux fois, une première fois à Marguerite d'Arc, une seconde à Jeanne de Voudenay, mais les textes jusqu'à présent connus ne paraissent pas déterminants sur ce point et il n'est pas exclu que la seconde nommée ait été l'épouse d'un autre membre de cette branche.

La dalle de Marguerite d'Arc, dame d'Eguilly, portait aussi les armes de cette maison. Elle se trouvait, dit Palliot : «à St Benigne dans l'église à droite, sous la première arcade, tombe plate». Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle était en effet insérée dans le pavement de l'église entre les piliers de la seconde travée de droite de la grande nef. De grandes dimensions (2,60 sur 1,24 m) elle a été, depuis, relevée (fig. 9). La défunte est représentée dans un encadrement architectural à fleurons, sous un arc trilobé au-dessus duquel sont, de chaque côté, deux anges thuriféraires. Marguerite d'Arc est représentée debout, vêtue d'une ample robe à plis verticaux et aux parements de vair sur la poitrine. Elle a passé sur les épaules un long mantel d'où dépassent ses manches sur une chemise boutonnée. Les mains sont jointes dans l'attitude de la prière. La tête est couverte d'une touaille. À la hauteur des épaules, deux écus. À dextre, celui de la famille d'Arc<sup>10</sup>, à laquelle elle appartenait : bandé

<sup>10</sup> Les membres de la famille d'Arc (Arc-sur-Tille) portaient un bandé de six pièces. Si Coulon n'a pas relevé de sceaux de membres de cette famille, il en existe cependant plusieurs dans les archives de la Côte d'Or. Notamment celui de Jean d'Arc, en 1303 (ADCO, B 358 et B 11 401) ou celui de Hugues d'Arc, en 1333 et 1339 (ADCO, B 345). Ils portent l'écu au bandé, mais brisé d'un lambel. Comme la dalle tumulaire de Hugues d'Arc, décédé en 1278 et inhumé à Saint-Bénigne de Dijon (Jean-Bernard de Vaivre, « Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignières », tirage spécial de la *Gazette des Beaux-Arts*, 1986 (octobre et novembre), pièce n° 124) porte ces armes également brisées d'un lambel, il est possible que tous les membres de cette famille aient porté ce lambel, omis, s'agissant d'une femme, sur la gravure de la tombe de Marguerite d'Arc. Rien n'est certain, s'agissant des émaux de ces armes, dont la ressemblance avec celles de la première maison de Bourgogne est évidente.

de six pièces. À sénestre, les armes des Eguilly, les cinq saffres, chargées d'un lambel à trois pendants.

L'épitaphe était la suivante :

+ ANNO. DOMINI. M.CCC.  
XXIII. / DECIMA. DIE. JULII.  
OBIIT. DNA. MARGARETA.  
DE. ARCU. DOMINA. DE. /  
AGULEYO. CUIUS. ANIMA.  
PER / MISERICORDIA. DEI.  
REQUIESCAT. IN. PACE. SINE.  
FINE. AMEN

Dans la mesure où la dalle existe toujours et où ont également subsisté le dessin de Boudan, fidèlement pris des registres perdus de Pierre Palliot et un croquis d'un relevé de dom Leroy, conservé dans la collection Bourgogne des manuscrits de la BnF, il a semblé bienvenu de les donner comme élément de comparaison de la fidélité respective de ces dessins d'érudits du XVII<sup>e</sup> siècle, Palliot (fig.10) se révélant plus fidèle que le bénédictin (fig.11).

La tombe de Jeanne de Voudenay<sup>11</sup> a également existé à Saint-Bénigne de Dijon, mais celle-ci n'a pas été intégralement conservée, contrairement aux deux précédentes. Pierre Palliot n'en a pas levé un dessin ou, si ce fut le cas, Boudan aura négligé de le reproduire. Un médiocre croquis, beaucoup moins fidèle que ceux de l'imprimeur et généalogiste bourguignon, en a néanmoins été pris par dom Leroy (fig. 12) et figure aujourd'hui dans la collection Bourgogne<sup>12</sup> à Paris. L'épitaphe était la suivante :

+ ANNO : DOMINI : M : CCC : XXX : VIII : / IN :  
FESTO : APOSTOL : PETRI : ET : PAULI : OBIIT : DNA :  
IOHANNA : DE : VOUDE / NAYO : DNA : DE : AGUIL  
/ EYO : EIUS : ANIMA : PER : MISERICORDIAM : DEI :  
REQUIESCAT : IN : PACE : AMEN :



Fig. 12 – Dessin de dom Leroy de la dalle tumulaire de Jeanne de Voudenay (cl. JBV)

Il ne reste en effet plus de cette dalle tumulaire de pierre que deux fragments, l'un, de petites dimensions, près de la porte latérale de l'église, portant NO : DONI : , l'autre un peu plus grand (1,12 m de haut sur 0,75) entre les colonnes de la deuxième travée droite, au pied du premier pilier droit de la nef (fig. 13), comportant ces mots :

IAM : DEI : REQUI .

On distingue à peine un pan inférieur du visage de Jeanne et la partie droite de son ample robe aux plis bien ordonnés dont sort une manche horizontale et l'une de ses mains qui joignait l'autre dans l'attitude de la prière. La défunte était représentée dans un cadre architectural. Au niveau de son épaule, à dextre, un écu aux cinq saffres des

<sup>11</sup> Voudenay, Côte d'Or, arr. Beaune, cant. Arnay-le-Duc.

<sup>12</sup> BnF, collection Bourgogne, t. XIV, fol. 168.

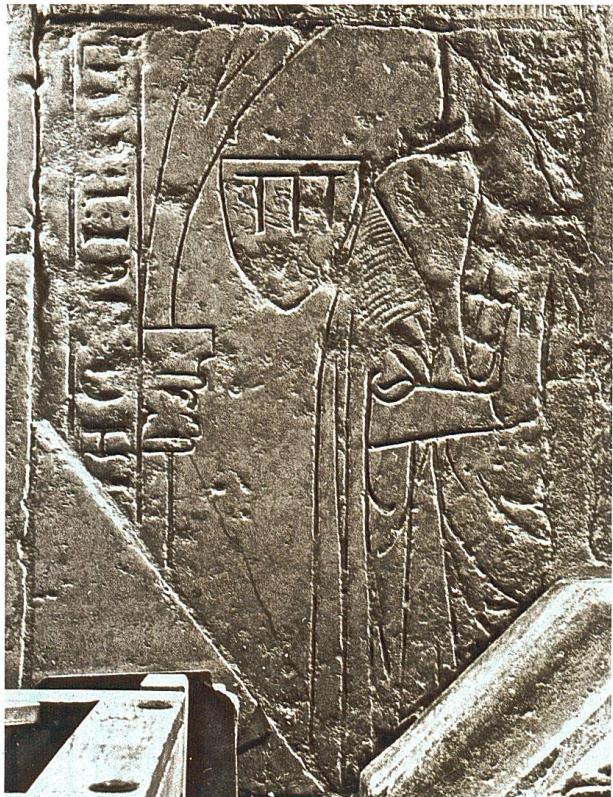


Fig. 13 – Fragment de la tombe de Jeanne de Voudenay à Saint-Bénigne de Dijon (cl. JBV 1965)



Fig. 16 – Sceau d'Hervé II de Saffres en 1247 (cl. ADCO)



Fig. 14 – sceau d'Othes d'Eguilly, en 1359 (cl. ADCO)

Eguilly, sous un lambel aux trois pendants bien marqués. Le dessin de dom Leroy permet de savoir qu'en pendant figurait un écu à trois tourteaux, posés deux et un<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> C'étaient les armes des sires de Voudenay. Ces armes figurent sur les sceaux des Thomas de Voudenay en 1266 (ADCO, B 11 736) ; en 1364 (ADCO, B 11 924) ; 1365 et 1372 (ADCO, B 359) ; et en 1387 (ADCO, B 364). Il en était de même du sceau d'Eustache de Voudenay en 1385 (ADCO, B 352). Ces dernières cotes données par Jean Marilier, « Essai d'armorial bourguignon des familles féodales des XIII<sup>e</sup> et



Fig. 15 – Sceau de Thomas d'Eguilly en 1402 (cl. JBV)

D'Othes d'Eguilly, on possède un petit sceau<sup>14</sup> rond de cire rouge, de 20 mm de diamètre. Le champ du sceau armorial est un écu chargé de cinq saffres au lambel brochant, timbré d'un heaume de profil, dont le cimier est quelque peu écrasé, supporté de deux cigognes ; de la légende subsiste : SEEL....D AGUILLY (fig. 14). Il est appendu à

XIV<sup>e</sup> siècles », *Mélanges offerts à Szabolcs de Vajay*, Braga, 1971, p. 414.

<sup>14</sup> Auguste Coulon, *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, Paris, 1912, n° 163. ADCO, B 359.



Fig. 17 – Sceau de Jean de Saffres en 1372 (cl. ADCO)



Fig. 18 – Moulage du sceau de Jean de Saffres en 1372 (cl. JBV)

une quittance de 36 florins en date du 24 mai 1359 pour ses gages et ceux de quatre écuyers pour desservir la garnison d'Avallon. Avec son frère Thomas, Othes joua un rôle important dans le duché de Bourgogne, ainsi commis en 1373 pour visiter et faire construire des fortifications. Tous deux étaient petits-fils de Marguerite d'Arc et de Dreue d'Eguilly.

L'inventaire des sceaux de Coulon n'a pas recensé un autre sceau d'un membre de cette maison car il existait encore aux archives de Côte d'Or le sceau de Thomas d'Eguilly, écuyer du comte de Nevers, apposé à des actes de 1402. Il est également de

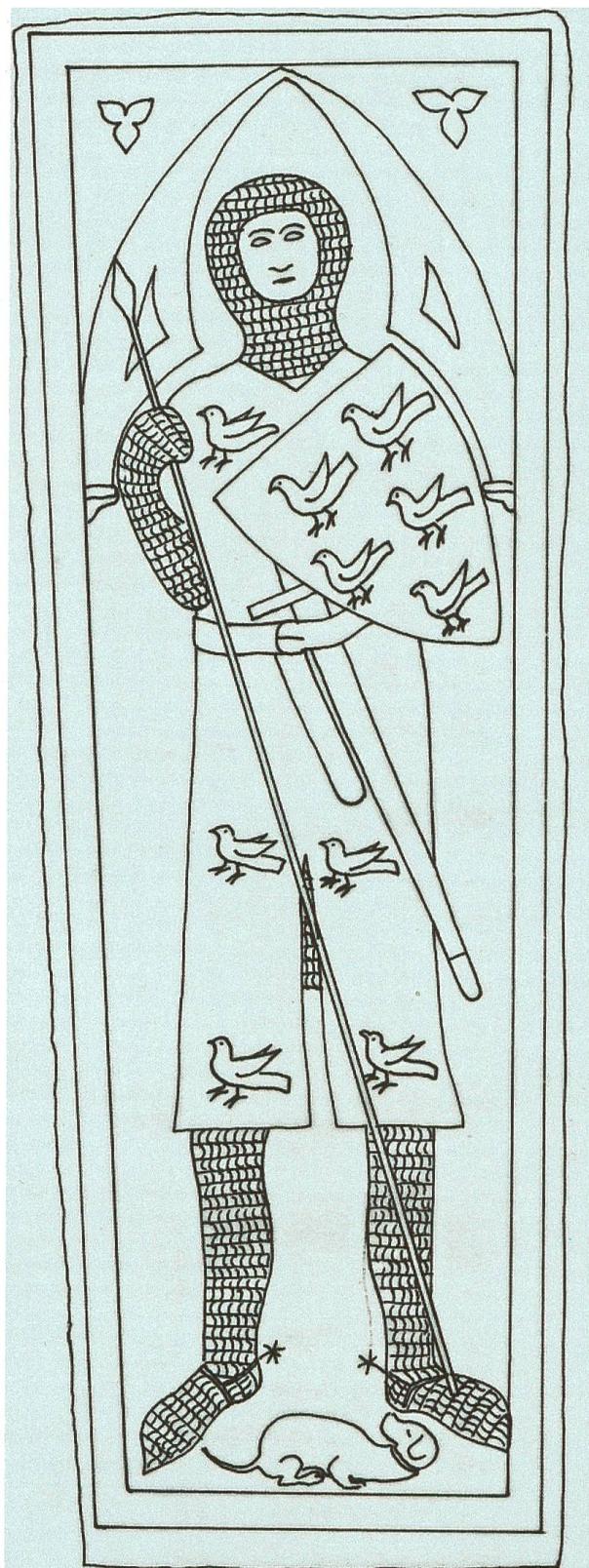


Fig. 19 – Relevé de l'effigie de Guy I de Saffres sur sa dalle tumulaire alors à l'extérieur de l'église de Saint-Thibault (JBV del.)

type armorial. L'écu porte les mêmes armes, timbrées dans un vol et cimé d'une tête d'homme (fig. 15).

Dans chaque cas, sur l'écu du château, la tombe de Dreue ou les sceaux d'Othes et de Thomas, leurs armes comportent en chef un



Fig. 20 – Dessin de la dalle tumulaire de Guy I de Saffres, décédé en 1279, par Pierre Palliot (cl. JBV)

lambel, ce qui prouve que chacun d'entre eux ne brisait pas les armes pleines appartenant à l'aîné mais, dans le cas présent, les seigneurs d'Eguilly conservant chacun ce lambel, ils appartenaient tous à une branche cadette d'une maison importante en Bourgogne portant ces armes. Les sires d'Eguilly étaient en effet une branche de la puissante maison de Saffres<sup>15</sup>, connue dès le XII<sup>e</sup> siècle, qui a donné cinq branches : les Eguilly, les Drée – qui, eux, brisèrent par modification des émaux du champ –, les Beire, qui adoptèrent une étoile

à six rais, les Vellerot et les Champrenault, dont on ne connaît pas les armes. Hervé II de Saffres en effet, qui décéda en 1249, avait épousé Gilette de Til-Chatel, dont il eut au moins cinq fils. L'aîné, Guy I de Saffres, qui épousa Helvis de Thianges et mourut lui-même en 1279, continua la lignée des seigneurs de ce nom. C'est le frère puîné de ce dernier, Hervé III, qui reçut la terre d'Eguilly et fut désormais le premier de la branche qui porta ce nom et conserva les armes des Saffres, les brisant comme ses descendants d'un lambel à trois pendants.

#### Les Saffres, leurs armes et leurs alliances

Pierre Palliot a écrit à propos des Saffres : « estoient aussi gentilshommes de nom et d'armes et portaient de gueules à cinq saffres (ce sont orfraises, aigles de mer qui ont une de leur pate comme celle d'une Oye, appellés par ceux de ce pays descendus de cette maison par les femmes, Saffres) s'essorans d'argent, posés en sautoir ». Le chanoine Jean Marilier – dont je tiens à saluer ici la mémoire, homme distingué qui fut

durant des années conservateur des Antiquités et objets d'art de Côte d'Or – avec qui j'ai eu le plaisir de traiter de cette question parmi, durant des années, beaucoup d'autres sujets de l'histoire médiévale de la Bourgogne, avait étudié avec beaucoup d'érudition le cas de ces oiseaux<sup>16</sup>. Il ne croyait pas à la fable des aigles de mer en pleine Bourgogne, et concluait, avec justesse, qu'il s'agissait d'un falconidé, le circaète Jean-le-Blanc.

<sup>15</sup> Saffres est un village de Côte d'Or, arr. Montbard, cant. Semur-en-Auxois.

<sup>16</sup> Jean Marilier, « Le saffre, oiseau héraldique et les armoiries de la maison de Saffres », *Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, Dijon, t. CXXVII, 1985-1986, p. 245-255.

Les armes des Saffres, Hervé II les portait sur son sceau<sup>17</sup> en 1247 (fig. 16). Dans le champ du sceau, un grand écu, chargé de cinq saffres, 2, 2 et 1. Le dernier mâle de cette maison de Saffres fut Jean, qui vivait dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, décédé après 1385. En 1372, il apposa à un acte son sceau, de type équestre, dont le cheval galope vers la droite, mais la cire a souffert et on ne distingue plus que le corps de la monture et le cavalier, dont la tête a disparu. Il brandissait de la main droite son épée, liée à l'armure par une chaînette et se protégeait d'un écu portant les cinq saffres (fig. 17-18). Un fragment du sceau de sa fille Marguerite, dame de Thoires, de 1380, a également subsisté<sup>18</sup>. Il porte un écu aux cinq saffres.

Ces armes ont aussi été gravées sur les pierres tombales de membres de cette famille. À commencer par celle de Guy I de Saffres, décédé en 1279, autrefois à la maison-Dieu de Saffres, et aujourd'hui transférée dans la très belle église de Saint-Thibault-en-Auxois<sup>19</sup>. Son séjour prolongé exposé aux vents d'ouest, aux intempéries et aux variations de température a favorisé à sa surface la prolifération de lichens



Fig. 21 – Dessin de la dalle tumulaire de Guy II de Saffres, décédé en 1305, par Pierre Palliot (cl. JBV)

<sup>17</sup> ADCO, B 10472, cote 57. Chomton (abbé), *Saint-Bernard et le château de Fontaine-lès-Dijon. Étude historique et archéologique*, Dijon, 1891-1893, 3 vol., pour ce sceau t. II, p. 219, en fait mention, avec un dessin au trait le représentant. Légende : SIGI...VERII DOMINI . DE SAFFRA

<sup>18</sup> ADCO, B 1380. L'étude de Marilier a reproduit ce sceau, fig. 5, p. 252.

<sup>19</sup> Saint-Thibault-en-Auxois, Côte d'Or, arr. Montbard, cant. Semur-en-Auxois. Pendant longtemps, cette dalle a été relevée à droite du portail occidental de cette église. Sujette aux intempéries et surtout au gel, elle a récemment été transportée dans la chapelle Saint-Gilles, sur le bras nord du transept.

et concrétions calcaires rendant difficile l'observation de la figure gravée, ce qui m'a conduit à en prendre un calque en 1965 (fig. 19). Palliot avait quant à lui dessiné<sup>20</sup>, trois siècles plus tôt, sa plate-tombe à «*l'hospital de Saffres dans la chapelle, tumbe plate elleve de terre d'un pied 1/2 sur des pierres du costé de Levangile*» (fig. 20). L'inscription, qui courait sur la plate-bande, commençant au milieu de la bordure supérieure était alors nette:

<sup>20</sup> Le dessin initial de cette tombe était dans le manuscrit original de Palliot, au tome 3, fol. 458. La copie faite au XVII<sup>e</sup> siècle pour Gaignières est à la BnF, *Clairambault* 942, p.201.



Fig. 22 – Dalle tumulaire de Guy II de Saffres à l'abbaye de La Bussière, décédé en 1305 (cl. JBV 1965)

+ SAN LAN / DE GRACE MIL  
DEUS CENT SOISSANTE ET DIS  
ET NEUF HOU MOIS DE HOT  
TRES / PASSA DE CE SIECLE /  
MES.SIRES GUIZ CHEVALIERS  
IADIS SIRES DE SAFFRES PROIEZ  
POR LAR / ME DE LI

Guy II de Saffres, son petit fils, fut enseveli à l'abbaye de La Bussière. Palliot avait vu cette tombe, mais il s'est trompé en notant ensuite sur son relevé qu'elle se trouvait à Theuley, ce qui aurait été étonnant compte tenu de la distance du fief de ce personnage à cette abbaye située dans la comté de Bourgogne (fig. 21). Palliot avait noté «*Thulley abbaye dans le cloître devant la porte du chapitre tumbe plate*». L'épitaphe, commençant sur la partie supérieure de la bordure, était :

+ CI GIST MESSIRES GUIZ DE SA / FRE CHEVALIERS QUI TRESPASSA LAN DE GRACE MIL TROIS CENZ ET / CINC OU MOIS DE AVRIL / PRIEZ POUR LARME QUE DIEX MARCI LI FACE PAR SA GRACE AMEN

Guy, décédé en 1305, était représenté dans un encadrement trilobé à l'extrados orné de fleurons, au-dessus desquels sont figurés deux anges thuriéfaires. Debout, le corps et la tête protégés par une cote de maille, sur laquelle il a passé un surcot serré à la taille par une ceinture retenant l'épée dans son fourreau à son côté gauche. Il tient à la main droite une lance, serrée à la saignée du bras. Il arbore un écu de belle facture chargé de cinq saffres. Dans le champ, à dextre, un petit écu à la croix.

Cette dalle de Guy II, qui subsiste, a été relevée et curieusement placée contre un mur d'une dépendance de cet ancien établissement religieux (fig. 22).

Hervé IV de Saffres, le père de Guy II avait été enterré à l'église des cordeliers de Chatillon-sur-Seine, où sa tombe a disparu,



Fig. 23 – Dessin de la dalle tumulaire de Hervé IV de Saffres, décédé en 1306, par Pierre Palliot (cl. JBV)

heureusement connue grâce à un dessin de Palliot (fig. 23) qui a noté que cette dalle se trouvait «*dans la nef devant le balustre du jubé*». L'épitaphe, commençant au début de la bordure supérieure de la tombe était la suivante:

+ ANNO DOMINI MCCC SEXTO MENSE / NOVEMBRIS VIGILIA BEATI ANDREE OBIIT NOBILIS VIR HERVEUS DOMINUS / DOMINUS DE SAFFRES MILES / ANIMA REQUIESCAT IN PACE AMEN ORATE PRO EO SANTE FRANCISCE ORA PRO ME

La représentation du défunt était très semblable à celle de la dalle de Guy. Hervé porte, attaché par la guiche suspendue autour du cou son écu au cinq saffres. En revanche, il



Fig. 24 – Dessin de la dalle tumulaire de Béatrice de Saffres, décédée en 1318, par Pierre Palliot (cl. JBV)

est accosté au niveau de la taille de deux petits écus à trois tiercefeuilles.

Son épouse, Béatrice de La Bussière – *Buxeria* – le suivit douze années plus tard et fut inhumée dans la même église des cordeliers de Chatillon. Pour cette tombe encore, c'est un croquis de Palliot qui nous restitue l'aspect (fig. 24). Elle s'y trouvait «*dans la nef devant le balustre du cœur tumbe de pierre*». L'épitaphe était :

+ ANNO DOMINI MILLESIMO / TRECENTESIMO  
DECIMO OCTAVO . XVI° DIE MENSIS MARTII HIC

JACET / DOMINA DOMINA  
BEATRIX / DOMINA DE SAFFRIS  
CUIUS ANIMA REQUIESCAT IN  
PACE AMEN

Béatrice était représentée dans un encadrement architectural reposant sur des colonnes ornées de chapiteaux supportant un arc trilobé à fleurons, le registre supérieur gravé de deux anges thuriféraires. La défunte était figurée, la tête enveloppée par la touaille, portant une ample robe, les épaules couvertes d'un manteau, d'où sortaient ses manches, les mains jointes sur la poitrine dans l'attitude de la prière. Au niveau du visage, deux petits écus : à dextre les armes des Saffres, à sénestre un écu chargé de trois tiercefeuilles. Ces dernières étaient celles de l'une des familles de La Buxière/ Bussière, mentionnées dans les textes médiévaux bourguignons.

D'autres que les Saffres, les Eguilly ou les Drée, comme ce fut le cas pour Jean de Drée<sup>21</sup> décédé en 1314 (fig. 25) et inhumé à l'abbaye de La Bussière sous une belle dalle (de type dit « à la lance ») ont porté des armes analogues. Ce fut par exemple aussi le cas des Sombernon – comme on le voit sur le sceau<sup>22</sup> d'Hervé (fig. 26–

<sup>21</sup> Ainsi, à l'abbaye de la Bussière, la dalle tumulaire de Jean de Drée porte un écu à trois saffres sous un chef. L'épitaphe, sur le bord de la tombe, était la suivante :  
CI . GIT . MESSIRES . JEHANS . DE . DREE . CHEVALIER . QUI .  
TRESPASSA . LE . MERCREDI . APRES . LES . OTIEVES . DE . PAQUES  
. LAN . DE . GRACE . M . CCC . XIII . PRIEZ . POR . LAME . DE .  
LUY . AMEN . La dalle existe toujours. Elle avait été dessinée par Pierre Palliot et son dessin a été copié par Boudan pour Gaignières. Jean-Bernard de Vaivre, « Dessins inédits... », op. cit., n° 74, d'après BnF, ms Clairambault 942, p. 190.

<sup>22</sup> Le sceau d'Hervé de Sombernon, qui n'a pas été répertorié par Coulon dans son *Inventaire*, est conservé aux ADCO, sous la cote B 10472 (anciennement B 10471 bis).



Fig. 25 – Dalle tumulaire de Jean de Drée à La Bussière, décédé en 1314 (cl. JBV 1965)

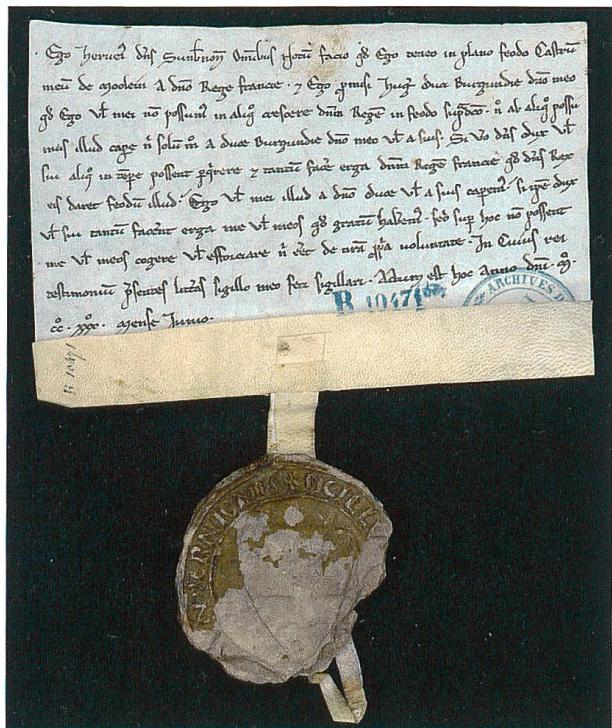


Fig. 26 – Acte d'Hervé de Sombernon en 1230 (cl. ADCO)

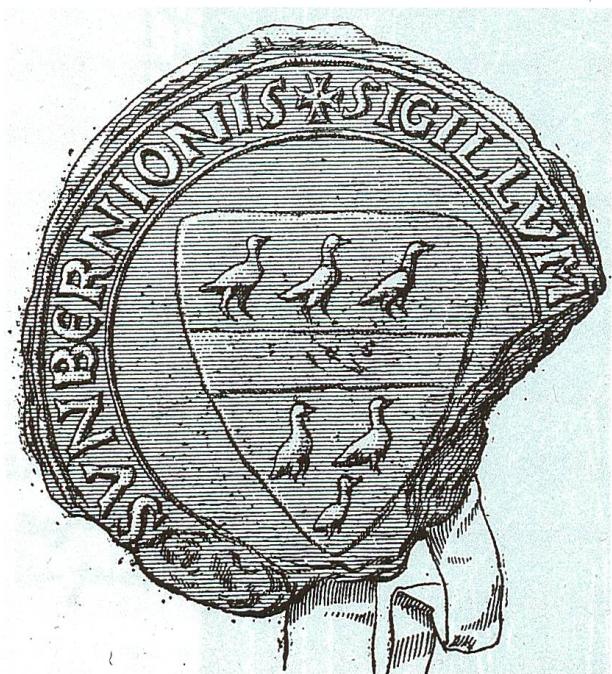


Fig. 27 – Dessin du sceau d'Hervé de Sombernon (cl. JBV)

27) en juin 1230 – et il vaudrait la peine de lancer une étude de cette famille d'armes de maisons bourguignonnes qui n'étaient pas obligatoirement toutes liées par un ancêtre

L'écu, quelque peu effacé aujourd'hui, avait été vu et fort bien dessiné par Chontom, *op. cit.*, t. II, p. 218, appendu à l'acte qui commence ainsi «*Ego, Herveus dominus Sunbernonis omnibus notum facio quod ego teneo in plano feodo castrum meum de Moollein a domino rege Francie*». L'écu porte une fasce, accompagnée de six saffres, trois et trois. Ce sont des armes que l'on retrouve chez les Saulx-Fontaines.

commun, mais arboraient toutes des écus portant des saffres. Le cas des Eguilly, branche cadette de la maison de Saffres, rapidement esquissé ici, constituera un premier jalon en ce sens.

### Die Eguilly und die Saffres

Zwei nur noch fragmentarisch erhaltene heraldische Reliefs des burgundischen Schlosses von Eguilly werden durch Notizen und Skizzen von Pierre Palliot, Drucker und Buchhändler in Dijon und Autor von *La vraye et parfaite science des armoiries* aus dem Jahr 1660, ergänzt. So werden auch die beiden Wappenreliefs des Schlosses wiedergegeben: das Wappen der ersten Herren von Eguilly und das der Poinsot, die sich nach den ersten Poinsot von Eguilly nannten. Palliot hebt diese Wappen, sowie auch dasjenige der Choiseul, den Nachfolgern der Poinsot, mit einem Hinweis auf die Buntglasfenster der Schlosskapelle hervor. Der vorliegende Aufsatz konzentriert sich in erster Linie auf die Untersuchung der Wappen der Eguilly, ihrer Grabplatten und Siegel. Von Dreue d'Eguilly († 1343) bis Thomas (1402) tragen alle in ihren Wappen einen Turnierkragen im Schildhaupt, der ihre Zugehörigkeit zu einem jüngeren Zweig der Saffres, einem bedeutenden Haus im Burgund, das seit dem zwölften Jahrhundert bekannt ist, zeigt. Der erste, der das Land von Eguilly erhielt und den Namen und das mit einem dreilätzigen Turnierkragen brisierte Wappen der Saffres trug, war Hervé der III., der jüngere Bruder von Guy dem I. de Saffres († 1279). Der zweite Teil beschäftigt sich mit den Saffres, ihren Wappen und Allianzen. Sie führten in Rot fünf silberne Seeadler (2:2:1). Dieses Wappen erscheint seit dem Siegel von Hervé dem II. (1247) bis hin zu Johannes, der als letzter männlicher Nachkomme der Linie nach 1385 starb. Auch die Grabsteine tragen ihre Wappen, von Guy dem I. von Saffres († 1279) bis Guy dem II. († 1305), seinem Enkel, über Hervé den IV. († 1306), seinem Sohn und seiner Frau Béatrice de La Bussière († 1318). Der Autor setzt sich abschliessend zugunsten einer Untersuchung der wappenführenden Familien der burgundischen Häuser ein, die ihre Schilder mit Seeadlern belegten, ohne notwendigerweise an einen gemeinsamen Vorfahren gebunden zu sein.

(Gaëtan Cassina, Übers. Rolf Kälin)